

# GRILLE SALAIRE ET DROITS

### Salaires minima depuis le 1<sup>er</sup> août 2022 :

pour 151,67 h mensuelles, 35 h par semaine										
coefficients	postes	Salaires minima	Taux horaires							
140	conditionneur	1678.95	11.07							
160	Conducteur de ligne Cariste sans autonomie	1678.95	11.07							
175	Conducteur de ligne Cariste avec autonomie	1689,42	11,14							
190	Conducteur de ligne	1715.27	11.31							
205	Conducteur de ligne	1742.27	11.49							
225	technicien	1777.50	11.72							

	Bases de calcul pour la prime d'ancienneté											
Coe ff.	140	160	175	190	205	225	235	250	275	300	325	360
base	110	162	1382.	150	1619.	1777.	1856.	197	2172.	237	2567.	284
S	6	4	5	1	5	5	5	5	5	0	5	4

**Prime d'implication**: trimestrielle, maximum de 255 € si aucune absence.

## **Compensation pour l'habillage**:

Un jour de repos payé pour un semestre de présence si un trimestre travaillé au minimum.

#### Prime heures de nuit :

20 % du taux horaire pour chaque heure de 21 heures à 22 heures. Soit 0.92 centième d'heure de 21 heures à 21 heures 55.

#### Paiement des jours fériés :

Si travail le jour d'avant, le jour d'après, le jour férié doit être payé Même si contrat à la semaine pour les intérimaires.

Le 30 août 2022.